PORT AUTONOME
DE COTONOU

DIRECTION DES MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉ DE FOURNITURES

PROCÈS-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DU 20 MAI 2026
Avis d'Appel d'Offres N°001/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP DU 03/03/2026

Objet du Dossier d'Appel à Concurrence

Accord cadre pour le renouvellement des licences pour les pares-feux fortigate 1801F et 201F et 401E

Référence PPMP : *F_DSI_118165*

Source de financement : *Budget Autonome*

Gestion : *2026*

Imputation budgétaire : *634200*

MAI 2026

BP 927 Boulevard de la Marina, Cotonou - Bénin
+229 21 31 52 80 contact@pac.bj
www.portcotonou.com

Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet de l'appel d'offres : DAO n° F_DSI_118165 relatif à l'accord-cadre pour le renouvellement des licences pour les pares-feux fortigate 1801F et 201F et 401E

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert National

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 20 mai à 9 heures 10 minutes, dans la salle de réunion « Salle Djougou » de la Direction des Marchés Publics du Port Autonome de Cotonou, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE), s'est réunie pour procéder à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 033/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 10 mars 2026 modifiée par la note de service N° 063/2026/PAC/DG/DMP/SPMP/DPMP/SAP du 04 mai 2026 :

- **Président :** A. F. Cynthia C. AVOCETIEN, Représentante du DMP ;
- **Rapporteur :** Souakibou SOUMANOU, Spécialiste des Marchés Publics ;
- **Membres :**

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DSI	Oroudjo ILEDI	Rpt/DSI	***Avec voix délibérative***
	Icham Charaf GNA	Rpt/DSI	***Avec voix délibérative***

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le tableau synthèse ci-après :

Lot unique	**Intitulé :** Accord-cadre pour le renouvellement des licences pour les pares-feux fortigate 1801F et 201F et 401E
Procédures	
Mode de passation	Appel d'Offres Ouvert National
Justification	-
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	-
Soumissionnaire(s)	
- **QUANTUM TECHNOLOGY ;** - **BIGNON TECHNOLOGIES ET SERVICES ;** - **TECHNODATA ;** - **COMTEL TECHNOLOGIES ;**	

- **GROUPEMENT VINCI ENERGIES BENIN-CEGELEC ;** - **GROUPE AMAZON ;** - **HORUS GROUP ;** - **ACXS IT ;** - **MAPCOM TECHNOLOGIES ;** - **QUALITY CORPORATE ;** - **THE DIGITAL WORLD TECHNOLOGIES ;** - **GLOBAL INNOV TECHNOLOGIE ;** - **OUTRE ATLANTIQUE CONSEILS ET SERVICES.**

Soumissionnaires écartés	
Soumissionnaires	**Motifs**
QUANTUM TECHNOLOGY	**Offre économiquement non avantageuse.** Offre financière plus chère que celle de l'attributaire provisoire
TECHNODATA	**Offre économiquement non avantageuse.** Offre financière plus chère que celle de l'attributaire provisoire
BIGNON TECHNOLOGIES ET SERVICES	**Offre non qualifiée.** Le soumissionnaire a fourni une autorisation du distributeur (DATADIRECT GLOBAL LIMITED) + copie du certificat de partenariat du fabricant (FORTINET) au grossiste (DATADIRECT GLOBAL LIMITED). Suite à la demande d'authentification des certificats, le Constructeur FORTINET affirme que : **DATADIRECT GLOBAL a été exclu du Channel Fortinet depuis le 12 Aout 2024.** Une correspondance a été adressée à l'ARMP aux fins.
GROUPEMENT VINCI ENERGIES BENIN-CEGELEC	**Offre économiquement non avantageuse.** Offre financière plus chère que celle de l'attributaire provisoire.
GROUPE AMAZON	**Offre non qualifiée.** Le chef projet proposé par le soumissionnaire ne répond pas à l'exigence d'une expérience globale de 7 ans dans les prestations de service. Son profil indique l'obtention d'un Master Professionnel en Sécurité des Systèmes Informatiques en 2025, ne permettant pas d'atteindre l'ancienneté requise. Le soumissionnaire a également fourni une autorisation du distributaire non conforme au modèle contenu dans le DAO et sans le certificat de partenariat du fabricant au grossiste/concessionnaire.

THE DIGITAL WORLD TECHNOLOGIES	**Offre économiquement non avantageuse.** Offre financière plus chère que celle de l'attributaire provisoire
GLOBAL INNOV TECHNOLOGIE	**Pli non recevable pour défaut de présentation conformément à la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marches publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.** A l'ouverture de l'enveloppe extérieure, la COE a constaté une seule enveloppe intérieure et trois documents distincts dont les Etats financiers des années 2022,2023 et 2024.
OUTRE ATLANTIQUE CONSEILS ET SERVICES	**Pli non recevable pour défaut de présentation conformément à la circulaire n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marches publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.** La COE a constaté sur l'enveloppe extérieure que le soumissionnaire a renseigné comme objet du dossier « ACCORD-CADRE POUR LE RENOUVELLEMENT DES LICENCES POUR LES PARES-FEUX FORTIGATE 1801F ET **2001F** ET 401E »
Attributaire	
Nom	**COMTEL TECHNOLOGIES**
Montant proposé	HT: 118 577 324 F CFA TTC: 139 921 242 F CFA
Montant évalué (corrigé)	HT: 118 577 324 F CFA TTC: 139 921 242 F CFA
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Accord-cadre pour le renouvellement des licences pour les pares-feux fortigate 1801F et 201F et 401E
Prix	HT: 118 577 324 F CFA TTC: 139 921 242 F CFA
Délai d'exécution	Trente-six (36) mois

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attributaire Provisoire	Montant
Accord-cadre pour le renouvellement des licences pour les pares-feux fortigate 1801F et 201F et 401E	**COMTEL TECHNOLOGIES** Ilot 385, Quartier : Sèdjro St Michel, Parcelle : CARRE N°385, Cotonou, Tél : +229 21 30 84 86, Email. contact@comtel-group.com	HT: 118 577 324 F CFA TTC: 139 921 242 F CFA
TOTAL		HT: 118 577 324 F CFA TTC: 139 921 242 F CFA

La Présidente a clôturé la séance à 09 heures 45 minutes

Fait Cotonou, le 20 mai 2026

La Présidente

En formation

A. F. Cynthia C. AVOCETIEN
Rpt/DMP

Le Rapporteur

Souakibou SOUMANOU
SMP/PAC

Les membres

Oroudjo ILEDI
Rpt/DSI

Icham Charaf GNA
Rpt/DSI

Validé par le DMP sur la base du contenu du PV d'attribution provisoire

Abdou Sorhibou AVLESSI-
DMP pi